

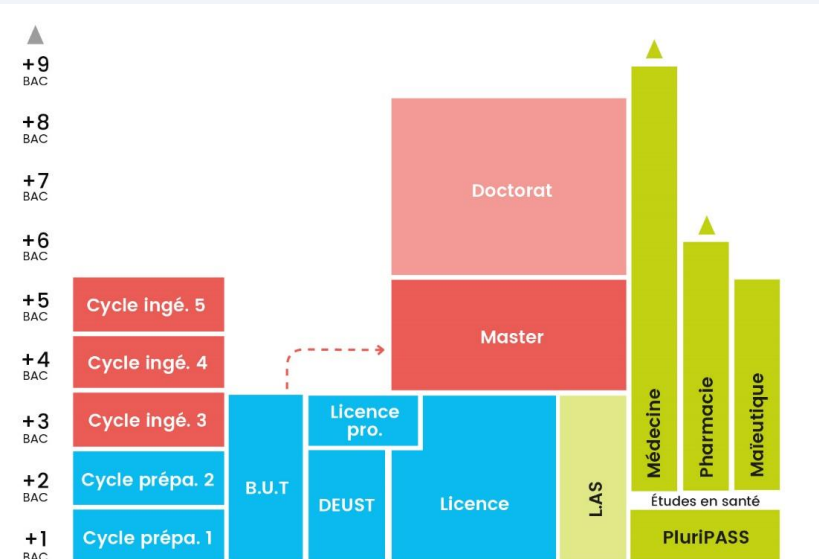
hello!



**FACULTÉ
DE SANTÉ**

UNIVERSITÉ D'ANGERS

Licence Accès Santé 2026-2027



Contact : l-as@univ-angers.fr

PASS et L.AS

PASS

**Parcours Accès
Santé Spécifique**

PluriPASS (Angers)



MMOPK

5 filières de Santé

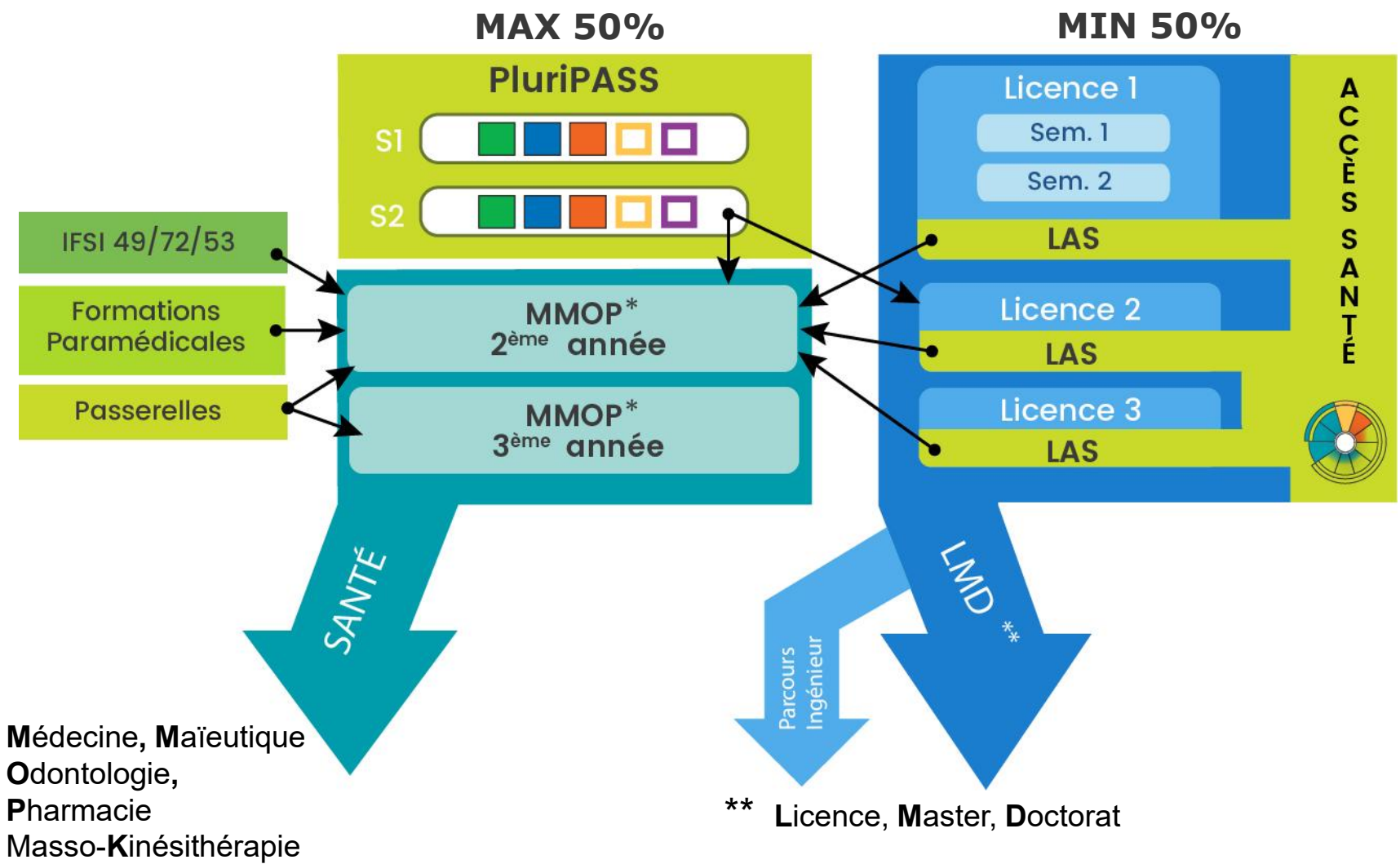
- MEDECINE
- MAIEUTIQUE
- ODONTOLOGIE
- PHARMACIE
- MASSO-
KINESITHERAPIE

LAS

Licence Accès Santé



*Structures conventionnées UA ou LMU
et autorisées selon le décret*



A partir de l'année 2027-2028 : Réforme des voies d'accès

Répartition des places en filières de santé pour une rentrée en deuxième année en septembre 2027

	Médecine	Maïeutique	Odontologie	Pharmacie	Kiné	Total
PluriPASS	110	14	10	39	13	186
IFSI 49/72/53 et formations paramédicales[°]	5	2	1	1	1	10
L1 L.AS	39	5	4	13	5	66
L2/L3 L.AS	69	9	7	25	9	119
Sous-TOTAL	223	30	22	78	28	381
Passerelles	11	2	0	8	0	21
Etudiants hors UE *	3	0	0	3	0	6
TOTAL avec passerelles	237	32	22	89	28	408

[°] Formations paramédicales autorisées et conventionnées UA ou LMU

validé en CFVU 08/12/2025 – CA le 11/12/2025

* Etudiants ayant déjà un parcours d'étude en filière de santé hors Union Européenne (Décret et arrêté du 4 novembre 2019 et arrêté du 13 décembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique).

Pour vous accompagner, des enseignants référents et une direction des études

Direction : Guillaume Viault (L-AS) et Julien Gouju (PluriPASS)

Le Mans Université (LMU) :

Antenne du Mans : Françoise Le Berre et Aurore Caruso

Antenne de Laval : Sophie Ledru-Baey et Guillaume Pellerin

Responsable des études PluriPASS / L-AS : Anne-Laure Daguené

Référente scolarité L-AS : Gaëlle Raccapé l-as@univ-angers.fr

La scolarité est située
Faculté de Santé
28, rue Roger-Amsler
49045 ANGERS Cedex 01
Tél. : [02 41 73 58 46](tel:0241735846)
l-as@univ-angers.fr

Précisez votre NOM, Prénom, N° étudiant, année d'études et formation actuelle

Qui contacter et pourquoi ?

- **Je souhaite obtenir plus d'informations sur L-AS, j'ai des questions, je contacte :**

Guillaume Viault, Responsable L-AS : guillaume.viault@univ-angers.fr

Anne-Laure Daguéné, Responsable des études PluriPASS / L-AS :
anne-laure.daguene@univ-angers.fr

Gaëlle Raccapé, Référente Scolarité L-AS : l-as@univ-angers.fr

La scolarité est située :
Faculté de Santé
28, rue Roger-Amsler
49045 ANGERS Cedex 01
Tél. : [02 41 73 58 46](tel:0241735846)
l-as@univ-angers.fr

- **Je souhaite faire le point sur mes projets d'études et d'orientation, je contacte :**

Adeline Alves De Sousa, psychologue de l'orientation : orientation-passlas@univ-angers.fr

- **J'ai des questions concernant ma licence :**
je contacte la scolarité et/ou les enseignants de ma composante (licence)

Précisez votre NOM, Prénom, N° étudiant, année d'études et formation actuelle

Qui??

* Étudiants en cours
de validation de

L1, L2, L3 ou **CPGE**

IFSI et écoles paramédicales



L.AS

Comment??

- | | |
|-----------------------------------|--|
| 1 ^{er} groupe d'épreuves | <ul style="list-style-type: none">◆ Dossier académique
notes et classements◆ Accès Santé : 80h = 10 ECTS
1^{re} chance : 5 modules de 16h
2^e chance : 7 modules au total◆ Projet Santé |
| 2 nd Groupe | <ul style="list-style-type: none">◆ Épreuves orales sous forme de
Mini-Entrevues-Multiples (MEM) |

Quelles Filières??

 Médecine
 Pharmacie
 Maïeutique

 Odontologie
 Kinésithérapie

* Ou 2^e chance des ex-PluriPASS

** Pas d'option Accès Santé pour les ex-PluriPASS, ex-PASS, ex-PACES ayant validé leur année et les CPGE

▲ IFSI (49,53,72), écoles paramédicales (49,53,72) et CPGE conventionnées avec l'Université d'Angers et LMU

Pourquoi??

Améliorer l'orientation et la réussite des étudiants
Diversifier le profil des étudiants
Faciliter la poursuite d'études

Poursuite d'étude en filières de santé



Licence ACCES SANTE

Des licences proposées par plusieurs établissements publics et privés d'enseignement supérieur :

- Angers (Angers et Cholet)
- Le Mans (Le Mans et Laval)

Places proposées sur Parcoursup en 2026 : 403



220 places
18 licences



122 places
13 licences



61 places
8 licences

Répartition des places dans filières de santé pour une rentrée en deuxième année en septembre 2027

	Médecine	Maïeutique	Odontologie	Pharmacie	Kiné	Total
L1 L.AS	39	5	4	13	5	66

ETUDIANTS DE L2 L.AS ET L3 L.AS

- ❑ Des étudiants de licence en L2 et L3 avec Accès Santé en 1^{re} ou 2nde candidature
- ❑ Les étudiants n'entrant pas en santé en fin de L1 PluriPASS poursuivant dans les licences de l'UA, LMU et UCO pour tenter leur seconde candidature (en L2 ou en L3)
- ❑ Des étudiants de CPGE avec la condition d'être inscrits à l'UA ou LMU (en L2 ou en L3)



Sciences
DEG
LLSH
Tourisme



Sciences
DEG
LLSH
STAPS



Sciences
LLSH

CPGE
Conventionnées

Répartition des places dans filières de santé pour une rentrée en deuxième année en septembre 2027

	Médecine	Maïeutique	Odontologie	Pharmacie	Kiné	Total
L2/L3 L.AS	69	9	7	25	9	119

ETUDIANTS DES FORMATIONS PARAMÉDICALES

- ❑ Des étudiants IFSI / DTS Imagerie médicale en **L2 et L3** avec Accès Santé en 1^{re} ou 2nde candidature (formations conventionnées UA ou LMU)



Répartition des places dans filières de santé pour une rentrée en deuxième année en septembre 2027

	Médecine	Maïeutique	Odontologie	Pharmacie	Kiné	Total
IFSI et formations Paramédicaux L.AS	5	2	1	1	1	10

INSCRIPTION AVANT **LE 16 OCTOBRE 2026**

➤ **Pour les L1 L.AS :** [admission via Parcoursup](#)

➤ **Pour les L2 L.AS et L3 L.AS :**

- Pour les étudiants de l'UA et UCO: inscription **auprès de vos composantes**
- Pour les étudiants de LMU, CPGE, IFSI, Paramédicaux: contactez la scolarité L.AS par mail : **l-as@univ-angers.fr**

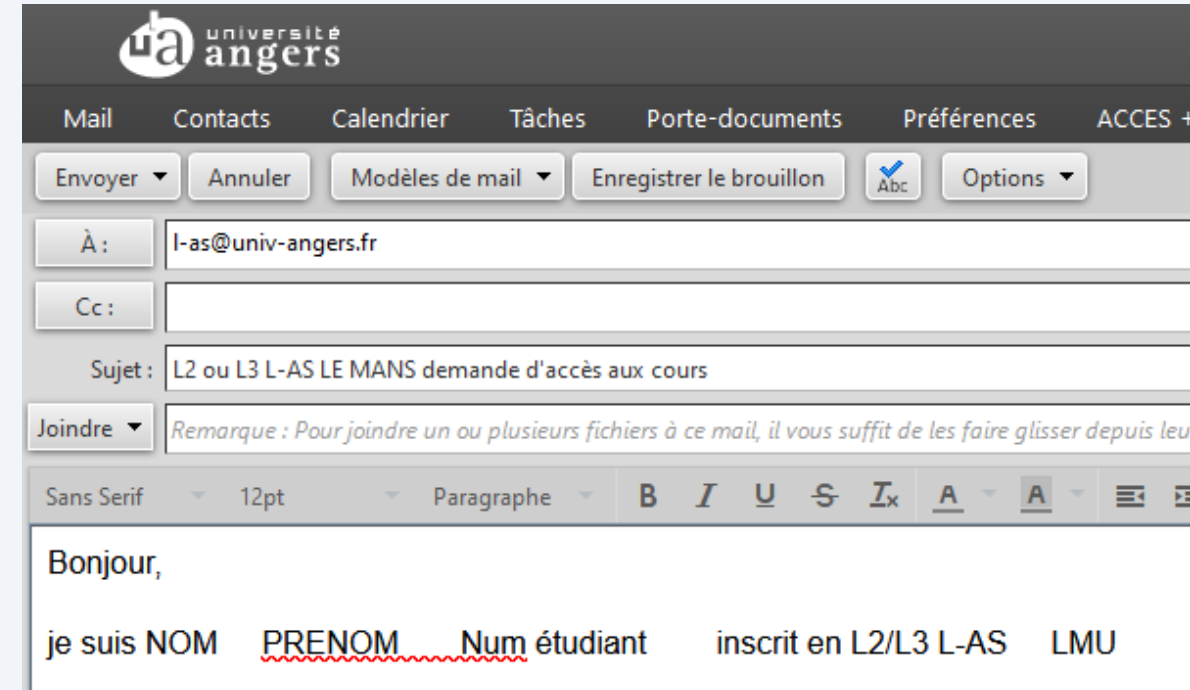
La scolarité L.AS vous répondra par mail et vous enverra une fiche d'inscription

- Soyez précis pour compléter cette fiche
- Vous recevrez des **identifiants** (login et mot de passe) **spécifiques à accès santé**, différents des identifiants LMU, que vous devrez utiliser pour l'ENT de l'Université d'Angers

INSCRIPTION AVANT LE **16 OCTOBRE 2026**

Pour toute communication :

- utilisation de la messagerie *Zimbra de l'université d'Angers*
- Indiquer **votre nom, prénom et numéro étudiant (de l'université d'Angers)**
- Indiquer **votre formation**



The screenshot shows the Zimbra web interface for the Université d'Angers. The top navigation bar includes links for Mail, Contacts, Calendrier, Tâches, Porte-documents, Préférences, and ACCES +. Below this is a toolbar with buttons for 'Envoyer', 'Annuler', 'Modèles de mail', 'Enregistrer le brouillon', and 'Options'. The email composition form is visible with the following fields:

- À :** l-as@univ-angers.fr
- Cc :** (empty)
- Sujet :** L2 ou L3 L-AS LE MANS demande d'accès aux cours
- Joindre :** (empty)

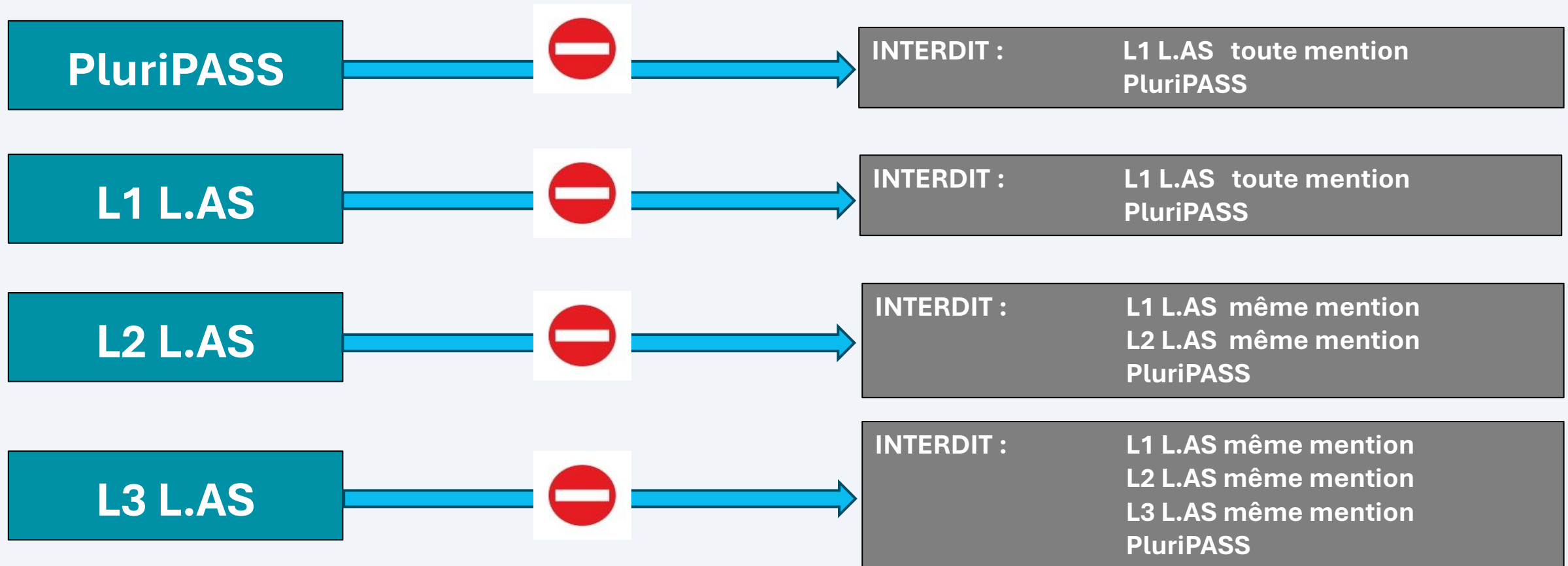
Below the form is a rich text editor with a toolbar showing font settings (Sans Serif, 12pt, Paragraph) and text formatting options (Bold, Italic, Underline, Strikethrough, Text Color, Background Color, Bulleted List, Numbered List). The email body text is as follows:

Bonjour,

je suis NOM PRENOM Num étudiant inscrit en L2/L3 L-AS LMU

Règles de réorientation PASS/LAS

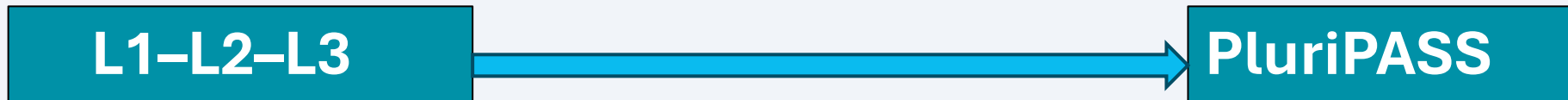
- **Tout étudiant peut candidater deux fois en filières de santé**
- **Deux candidatures en filière ne peuvent pas être déposées au même niveau de licence**
 - **L'inscription en LAS ne vaut pas dépôt de candidature**



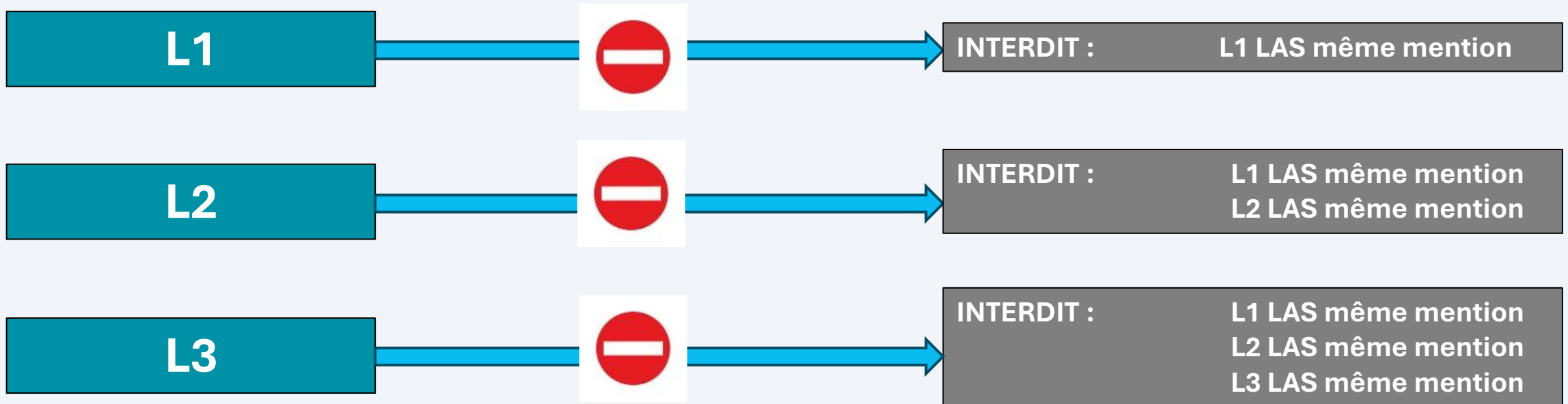
Règles de réorientation PASS/LAS

- **Tout étudiant peut candidater deux fois en filières de santé**
- ***Deux candidatures en filière ne peuvent pas être déposées au même niveau de licence**
- **L'inscription en LAS ne vaut pas dépôt de candidature**

❖ Une réorientation en **PluriPASS** est possible via une inscription par PARCOURSUP



❖ L'inscription en L.AS ne peut pas se faire au même niveau de licence ou à un niveau inférieur



Les modalités d'évaluation :

1^{er} groupe d'épreuves

(~50% des étudiants admis par filière à l'issue du 1^{er} groupe)

➤ Pour tous les étudiants en L.AS :

- 1- **Dossier Académique** (moyenne et rang de classement dans votre licence)
- 2- **Projet Santé** (Unité d'enseignement à distance sur l'espace Moodle « LAS Projet Santé »)

➤ Pour certains étudiants* en L.AS :

* **L1 L.AS**

* **L2 LAS/L3 LAS (2^{nde} candidature) n'ayant pas validé une année PluriPASS, PASS ou PACES (< 10/20)**

- 3- Valider des **modules de l'accès santé** par un examen en présentiel (Angers et Le Mans)
 - ❖ 1^{re} candidature : 5 modules de 16h
 - ❖ 2^{nde} candidature : 7 modules de 16h

2^e groupe d'épreuves

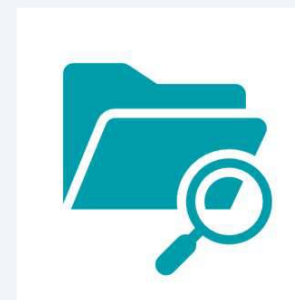
(~50% des étudiants admis par filière à l'issue du 2nd groupe)

Tous LES ETUDIANTS « Autorisés Oral » à l'issue du groupe 1 passent
3 MEM (mini-entrevues multiples) de 10 minutes

01



1^{er} GROUPE D'ÉPREUVES



Comment ??

- | | |
|-----------------------------------|---|
| 1 ^{er} groupe d'épreuves | <ul style="list-style-type: none"> • Dossier académique
notes et classements • Accès Santé : 80h = 10 ECTS **
1^{re} chance : 5 modules de 16h
2^e chance : 7 modules au total • Projet Santé |
| 2 nd Groupe | <ul style="list-style-type: none"> • Épreuves orales sous forme de Mini-Entrevues-Multiples (MEM) |



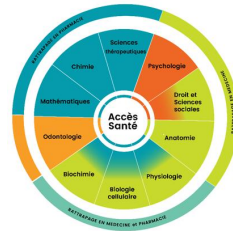
❖ Dossier Académique (coefficient 7 ou 9)

Moyennes et rang de classement du premier semestre (ou périodes équivalentes) de votre licence

❖ Accès Santé (coefficient 0 ou 2)

SAMEDI 03 AVRIL 2027

Examen en présentiel à Angers pour les étudiants de l'UA et de l'UCO et au **Mans** pour les étudiants du Mans et de Laval



Accès Santé en LAS :

- 10 modules de 16h proposés à distance
- Enseignements à suivre en plus de la licence
- 1 examen en présentiel

Pas d'option Accès Santé pour les ex-PluriPASS/PASS/PACES ayant validé leur année, et les CPGE



❖ Projet Santé (coefficient 1)

Unité d'enseignement à distance sur l'espace Moodle « **LAS Projet Santé** » fin de l'évaluation : **09 avril 2027**

DOSSIER ACADÉMIQUE POUR TOUS LES ÉTUDIANTS :

RESULTATS DE LICENCE en session 1

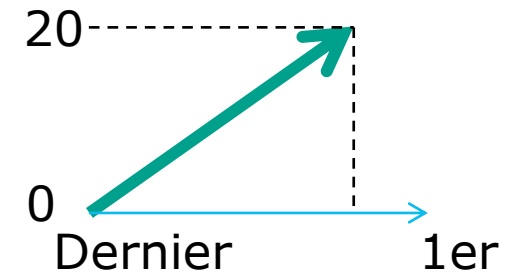
➤ Rang de classement

- du premier semestre de l'année (ou périodes équivalentes) de la licence en cours

Ce rang est transformé en note selon une évolution linéaire

Soit :

- * **0** pour le dernier classé de la licence
- * **20** pour le premier classé de la licence



➤ Moyennes

- du premier semestre de l'année (ou périodes équivalentes) de la licence en cours

NOTE DU DOSSIER ACADEMIQUE :

NOTE DU RANG DE CLASSEMENT (coefficient de 0,75)

+

Moyenne semestre (coefficient de 0,25)



LLSH

Règles de classement :

Seront considérées comme équivalent au semestre :

L1 : périodes 1 et 2 en session 1

L2 : périodes 6 et 7 en session 1

L3 : périodes 11 et 12 en session 1

**Sauf pour
les licences d'Histoire
les licences de Géographie**

Seront considérées comme équivalent au semestre

L1 : périodes 1- 2 et 3 en session 1

L2 : périodes 6 -7 et 8 en session 1

L3 : périodes 11- 12 et 13 en session 1

SCIENCES

Règles de classement :

L1

Moyenne de P1P2 en chance 1

Portails MPC (10 places) et **SVTC** (20 places)

Pas ouvert en portail MI

Classement sur le tronc commun P1 P2 du portail MPC ou SVTC

L2

Moyenne de P6P7 en chance 1

Mention Maths, Physique chimie

⇒ Classement au niveau de la mention

Mention SVTC

(Inter) Classement sur le tronc commun P6P7 des parcours biologie (BOP, BCMP, BV) et chimie

L3

Moyenne de P11P12 en chance 1

Mention Maths

⇒ Classement par parcours M et MA

Mention Physique-Chimie

⇒ Classement par parcours Lumomat ou CM ou CE

Mention SVTC

⇒ Classement par parcours BOP ou BCMP ou BV



Règles de classement :

Seront considérées comme équivalentes au semestre 1

En Economie Gestion :

- **L1** : Périodes 1 et 2 en session 1
- **L2** : Périodes 6 et 7 en session 1
- **L3** : Périodes 11 et 12 en session 1

En Droit :

- **L1** : Période 1 en session 1
- **L2** : Période 3 en session 1
- **L3** : Période 5 en session 1

Règles de classement :

Dans la mesure où tout étudiant de l'ESTHUA inscrit en L2 et L3 a l'obligation de réaliser un stage en semestre impair de son année :

- **Les étudiants inscrits en L1 LAS seront évalués selon les mêmes modalités que les L1 LAS des autres composantes de l'UA :** calculs à partir de la moyenne et du rang de classement du semestre impair de session 1 de la licence de l'année universitaire en cours
- **Les étudiants L2 LAS seront évalués à partir des :** calculs à partir de la moyenne et du rang de classement du semestre pair (session 1) de leur L1 réalisée à l'ESTHUA
- **Les étudiants L3 LAS seront évalués à partir des :** Calculs à partir de la moyenne et du rang de classement du semestre pair de leur L2 (session 1) réalisée à l'ESTHUA
- **Les étudiants ayant validé PluriPASS antérieurement à leur inscription en LAS ESTHUA pourront candidater en 2nde candidature en santé seulement lors de leur L3 LAS à l'ESTHUA :** Calculs à partir de la moyenne et du rang de classement du semestre pair de leur L2 (session 1) réalisée à l'ESTHUA

IFSI et DTS IM



Règles de classement :

Prise en compte de la moyenne et du rang de classement du semestre impair en session 1 de l'année de licence universitaire en cours.

Sauf pour IFSI Croix rouge de Mayenne et du Mans (rentrée décalée):

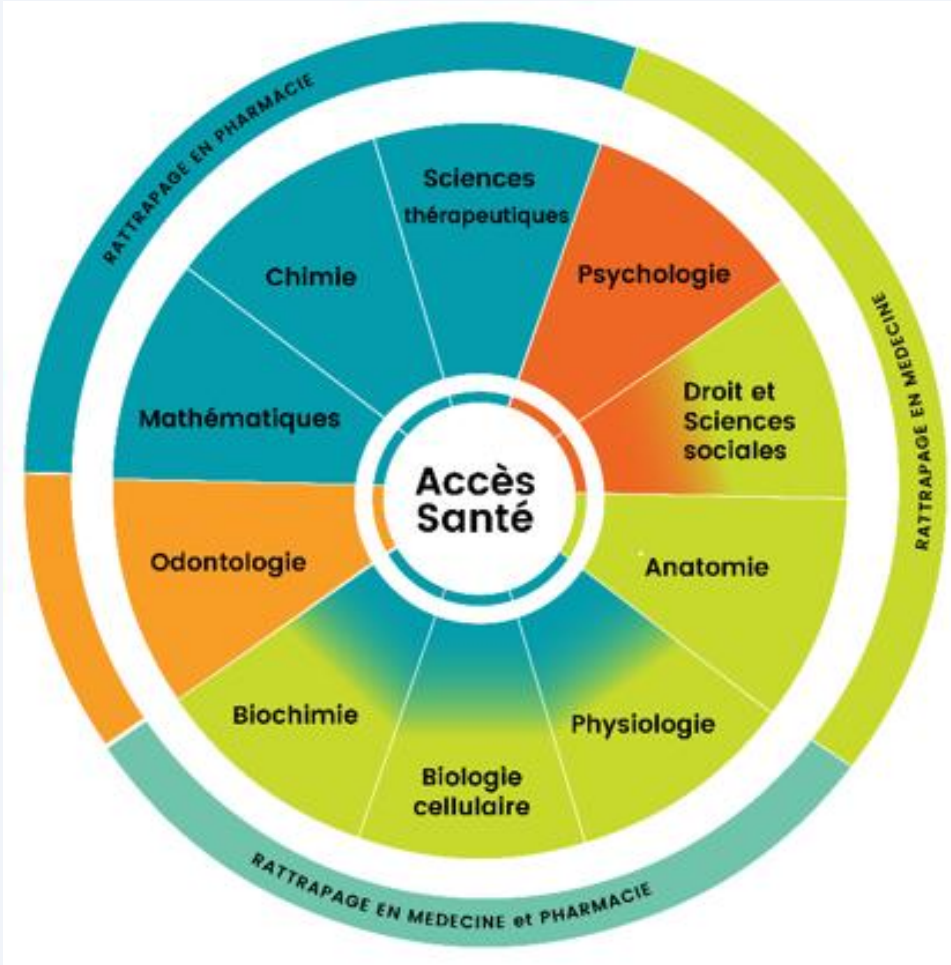
Lors de la candidature (en mai) Prise en compte de la moyenne et du rang de classement du semestre pair en session 1 de l'année de licence universitaire précédente.

Les étudiants en L2 (en octobre) : Prise en compte de la moyenne et du rang de classement du semestre pair de leur L2 (session 1)

Les étudiants en L3 (en octobre) : Prise en compte de la moyenne et du rang de classement du semestre pair de leur L3 (session 1)

MODULES DE L'ACCÈS SANTÉ





Modules Accès Santé en LAS :

- **10 modules de 16h proposés à distance (au libre choix des étudiants)**
- **Enseignements à suivre en plus de la licence**
- **1 examen en présentiel**

1^{re} candidature :
5 modules validés

2^{de} candidature :
7 modules validés

Pas d'option Accès Santé pour les étudiants ex-PluriPASS, PASS et PACES, ayant validé leur année et les CPGE

1^{er} groupe d'épreuves

Accès aux cours sur Moodle (UA)



MOODLE : plateforme d'enseignement à distance de l'Université d'Angers

MOODLE

Tableau de bord Enseignants v

L.AS | Accueil

Cours Participants Rapports Badges Filtres Plus v

Projet santé



Préparation à la communication



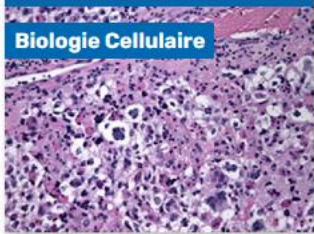
Anatomie



Biochimie



Biologie Cellulaire



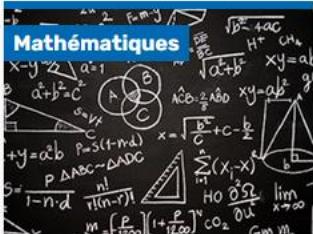
Chimie



Droit et Sciences Sociales



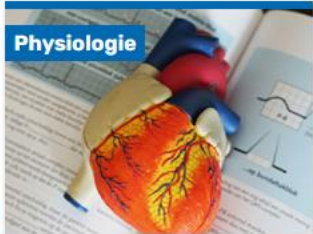
Mathématiques



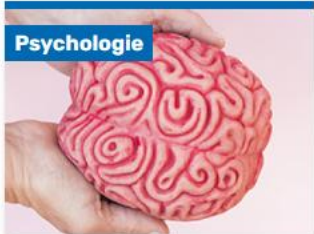
Odontologie



Physiologie



Psychologie



Sciences appliquées à la thérapeutique



Informations générales


Forum d'aide


Annales ACCES SANTE


Disponible
 À partir du
20 octobre 2026

1^{er} groupe d'épreuves

Accès aux cours sur Moodle (UA)



Pour les étudiants de l'UA et de l'UCO

Accès automatique

Pour les étudiants de LMU

→ Vous recevrez lors de l'inscription des **identifiants** (login et mot de passe) **spécifiques à l'Accès Santé** différents des identifiants LMU, que vous devrez utiliser pour l'ENT de l'Université d'Angers (accès à Moodle)



1^{er} groupe d'épreuves

Accès aux cours sur Moodle (UA)



MOODLE | UA

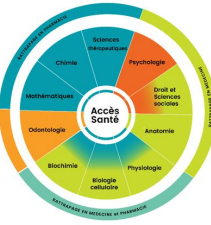
Mes cours ← Enseignants

Mes cours | COURS | S1- S3 | Anglais 2022-2023

- Kit Flexisanté - Anglais
- LAS | Informations générales
- LAS | Anatomie
- LAS | Biologie cellulaire I Histologi...
- LAS | Chimie
- LAS | Droit et sciences sociales
- LAS | Mathématiques
- LAS | Physiologie et biophysique
- LAS | Projet Santé
- LAS | Psychologie
- LAS | Sciences thérapeutiques
- M2 MAE - BUSINESS ENGLISH
- M2 MAE Entreprise - English for busin...
- Médecine 2e à 6e année | Enseignement...
- Médecine 3e à 6e année | LCA
- MEDICINE 4th year | Medical semiology

Tous les cours dans lesquels vous êtes inscrits sont affichés à gauche dans l'encadré « **Mes Cours** »

moodle.univ-angers.fr



Déroulement des examens SAMEDI 03 AVRIL 2027

Convocation aux épreuves

Les listes des étudiants autorisés à participer ainsi que la convocation aux épreuves indiquant le calendrier des épreuves, les horaires ainsi que les lieux d'examens sont affichés au minimum 15 jours avant. Cela sera fait sur les panneaux d'affichage à la Faculté de Santé à Angers, au Mans, à Laval et sur Moodle

L'ensemble de cet affichage tient lieu de convocation

ATTENTION : Toute erreur ou omission sur ces listes doit être signalée par mail dans les plus brefs délais au secrétariat L-AS avant le début des épreuves : l-as@univ-angers.fr

Les horaires

Les horaires seront affichés sur les panneaux d'affichage extérieurs à la Faculté de Santé à Angers, Faculté du Mans et Faculté de Laval. Cette information sera également disponible sur Moodle.

L'identification

L'accès aux lieux d'examen nécessite impérativement la présentation de la **carte d'étudiant** (ou à défaut d'une pièce d'identité avec une photo), au personnel en charge de l'appel et du pointage des étudiants.

**Il n'y a pas d'épreuve de remplacement,
y compris pour les absences justifiées, ni de dispense d'assiduité.**

1^{er} groupe d'épreuves

VALIDATION DES MODULES DE LAS

- Pas de **validation** si un module a une **note éliminatoire** soit $< 6/20$
- **Compensation** des notes entre les modules

Validation de l'accès santé si la **moyenne** des

5 modules est $\geq 10/20$ (1^{re} candidature)

7 modules est $\geq 10/20$ (2^{nde} candidature)



Vous pouvez passer vos modules sur plusieurs années et cumuler vos notes

ATTENTION vous ne pouvez valider des modules que si vous êtes inscrit en année L-AS

Arrêté du 22 octobre 2021, modifiant l'arrêté du 04 novembre 2019, publié le 31 octobre 2021

Un module avec une note :

- $< 6/20$ n'est pas validé et doit être repassé ou abandonné
- Entre 6 et 10/20 votre note peut être conservée ou le module peut être repassé une autre année (si moy $< 10/20$)
- $\geq 10/20$ La note est conservée et le module ne peut être repassé

1^{er} groupe d'épreuves

PROJET SANTÉ POUR TOUS LES ÉTUDIANTS



Référente : Adeline Alves de Sousa
Psychologue de l'orientation
orientation-passlas@univ-angers.fr / 02 44 68 86 20 (accueil)



PROJET

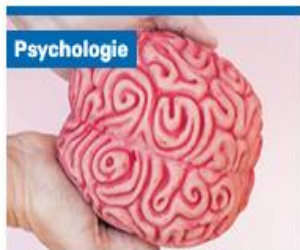
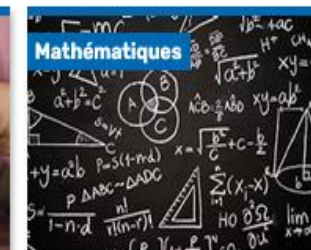
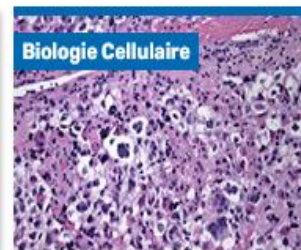
Santé

1. L'espace Moodle « Projet Santé »



L.AS | Accueil

[Cours](#) [Participants](#) [Rapports](#) [Badges](#) [Filtres](#)



Disponible
le 20 octobre 2026



PROJET

Santé

2. Objectifs & Evaluation



- Informer sur les études et débouchés des 5 filières santé MMOPK
- Informer sur les débouchés de la licence en lien avec la santé
- Identifier et valoriser ses compétences pour une carrière en santé
- Faire un choix d'orientation parmi les parcours possibles

L'évaluation du Projet Santé est réalisée par questionnaires à choix multiples et/ou questions à réponses ouvertes courtes, sur l'espace Moodle, après consultation des ressources pédagogiques.

Evaluation entrant dans le cadre du 1^{er} groupe d'épreuves.



PROJET

Santé

3. Présentation des modules



	Module 1	Module 2	Module 3	Module 4
Objectifs	Explorer les études et métiers des 5 filières santé MMOPK	Comprendre la notion de compétence Identifier vos compétences	Explorer vos débouchés de licence en lien avec la santé Valoriser vos compétences pour une carrière en santé	Faire un choix d'orientation Bilan Plan d'actions
Evaluation	5 points	5 points	5 points	5 points

Le Projet Santé est à réaliser, à votre rythme, entre le 20 octobre 2026 et le 9 avril 2027.



PROJET

Santé

4. Aide à l'orientation-réorientation



Au cours de votre licence, **si vous vous posez des questions sur votre orientation** (hésitation entre plusieurs filières de santé, construction d'un plan B en cas de non-admission en santé, aide à la réorientation),

vous pourrez **prendre un rendez-vous** avec un psychologue de l'orientation.

En fonction de votre situation et localisation géographique, cet entretien pourra être réalisé **en présentiel ou visioconférence**.

Toutes les informations concernant les rendez-vous d'orientation sont précisées sur l'espace Moodle du Projet Santé.

Les missions du SUIO-IP

Service universitaire d'information, d'orientation, d'insertion professionnelle et entrepreneuriat

- **Accompagnement dans l'élaboration du projet personnel et professionnel**
- **Accompagnement vers l'insertion professionnelle** (MonMaster, recherche de stage, d'emploi, simulations d'entretien, conseils pour le CV et la lettre de motivation...)
- **Accompagnement dans l'entrepreneuriat**

SUIO-IP d'Angers (Belle-Beille)

La Passerelle - 2 rue Joseph Lakanal, 49100 ANGERS

Tel : 02 44 68 86 20 / orientation-passlas@univ-angers.fr

www.univ-angers.fr/suio



SUIO-IP du Mans (Hall de la BU)

Avenue Olivier Messiaen, 72085 LE MANS cedex 9

Tel : 02 44 02 20 64 / accueil.suioip@univ-lemans.fr

<https://www.univ-lemans.fr/fr/formation/orientation-et-insertion-professionnelle/information-et-orientation.html>





PROJET

Santé

5. Le forum des métiers de la santé



Mercredi 6 janvier 2027

Faculté de santé, Site Amsler de 9h à 17h

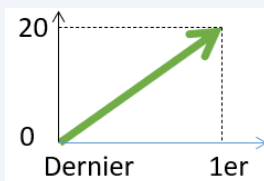


Des anciens étudiants de PluriPASS et L-AS seront présents pour vous parler de leur parcours, métier ou études de santé

1^{er} groupe d'épreuves

MODALITES DE CANDIDATURE





Rang de classement (0,75)
 +
Moyenne semestre (0,25)

❖ Dossier Académique (coefficient 7 ou 9)



Moyennes et rang de classement
 du premier semestre ou périodes
 équivalentes de votre licence

Pour valider l'Accès Santé :
Notes >6

**Moyenne des modules >10/20 (Compensation
entre les modules)**

❖ Accès Santé (coefficient 0 ou 2)

Accès Santé en L-AS



- 10 modules de 16h proposés à distance
- Enseignements à suivre en plus de la licence
- 1 examen en présentiel

Comment ?

- **Dossier académique**
notes et classements
- **Accès Santé : 80h = 10 ECTS**
1^{re} chance : 5 modules de 16h
2^e chance : 7 modules au total
- **Projet Santé**

❖ Projet Santé (coefficient 1)



Unité d'enseignement à distance sur
 l'espace Moodle « LAS Projet Santé »
 fin de l'évaluation: **09 AVRIL 2027**

L.AS - 1^{er} groupe d'épreuves :

INSCRIPTION EN L.AS sur PARCOURSUP ou auprès de la composante de son choix
avant le 16 octobre 2026

1^{er} Groupe d'épreuves

1 ^{er} groupe d'épreuves	◆ Dossier académique notes et classements ◆ Accès Santé : 80h = 10 ECTS 1^{re} chance : 5 modules de 16h 2^e chance : 7 modules au total ◆ Projet Santé	OCTOBRE	Accès au cours sur MOODLE
		JANVIER	Inscription à l'examen en janvier
		AVRIL	Examen en présentiel
		AVRIL	Evaluation du projet santé pour tous
		AVRIL	Priorisation et Inscriptions Obligatoires
		MAI	Dépôt du dossier de candidature

ATTENTION le dépôt de dossier fin MAI est l'étape qui valide l'acte de candidature en santé : DECOMPTE UNE CANDIDATURE (2 candidatures possibles au maximum)

PROJET SANTÉ

Avril 2027

Les étudiants inscrits en Licence Accès Santé devront suivre l'unité d'enseignement à distance sur l'espace Moodle « LAS Projet Santé », qui ouvrira en **octobre 2026** et devra réaliser l'évaluation au plus tard **pour le 09 avril 2027.**

PRIORISATION ET INSCRIPTIONS

Avril 2027

*(Une **réunion d'information** aura lieu au cours du second semestre sur cette procédure)*

- Tous les étudiants inscrits en Licence Accès Santé devront formuler leurs choix de filières par ordre de préférence et réaliser une inscription obligatoire
- Vous pourrez prioriser de une à cinq filières de santé contingentées
- **Les étudiants devront procéder à une inscription administrative et pédagogique obligatoire (gratuite)**

**ATTENTION, si vous ne complétez pas les étapes de priorisation et d'inscriptions dans les délais impartis,
vous ne pourrez pas candidater en filière MMOP-K**

DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Fin Mai 2027

(plus d'informations au Semestre 2)

Le dépôt de votre candidature pour les filières de santé se fait Fin Mai 2027

Vous devez valider votre licence en session 1

ATTENTION : CE DEPOT VOUS DECOMPTE 1 CANDIDATURE EN FILIERES DE SANTE



Il est possible de **candidater 2 FOIS DANS LES FILIERES DE SANTE**

➤ Pour les L1-LAS, L2-LAS et L3-LAS

Une inscription en L-AS sera comptée comme une candidature :

uniquement **si** l'étudiant **DEPOSE UN DOSSIER FIN MAI 2027**

RÉSULTATS DU 1^{er} GROUPE D'ÉPREUVES

1^{er} Groupe d'épreuves

1^{er} groupe d'épreuves

- ◆ **Dossier académique**
notes et classements
- ◆ **Accès Santé** : 80h = 10 ECTS
1^{re} chance : 5 modules de 16h
2^e chance : 7 modules au total
- ◆ **Projet Santé**

UNIQUEMENT si vous déposez votre
CANDIDATURE fin Mai

**VOUS FAITES ALORS ACTE DE
CANDIDATURE AUX FILIERES DE
SANTE**

**VOUS AUREZ UN RESULTAT DU 1^{er} GROUPE D'ÉPREUVES VISIBLE SUR VOTRE
ENT**

**Admis en filières de
santé (50% des
places à pourvoir)**
*Sous réserve de valider
la licence en session 1*

Autorisé Oral (AO)

Refusé en santé

2nd Groupe

- ◆ Épreuves orales sous forme de
Mini-Entrevues-Multiples (MEM)

Vous poursuivez en
licence, Master, autre

02

2nd GROUPE D'ÉPREUVES



Pour les étudiants « Autorisés oral » à l'issue du Groupe 1

Du 21 au 26 juin 2027

(Réunion spécifique MEM en mai)

A l'issue du 1er groupe d'épreuves, certains étudiants seront inscrits sur la liste des autorisés à passer les oraux (Autorisé oral - AO), 3 mini-entrevues multiples (MEM) seront alors à passer.

- Chaque MEM dure 10 min
- Les thématiques des MEM peuvent être modifiées chaque année

LIEU DES ORAUX

FACULTÉ DE SANTÉ D'ANGERS
28 rue Roger Amsler
49045 ANGERS Cedex 01

Une préparation aux oraux aura lieu en juin 2027

RÉSULTATS DU 2^e GROUPE D'ÉPREUVES

2^e Groupe
d'épreuves

Autorisé Oral (AO)

2nd Groupe

- Épreuves orales sous forme de Mini-Entrevues-Multiples (MEM)

Admis en filière de santé (50% des places restantes à pourvoir)

Sous réserve de valider la licence en session 1

VOUS AUREZ UN RESULTAT DU 2^e GROUPE D'ÉPREUVES VISIBLE SUR VOTRE ENT

Refusé en santé

Vous poursuivez en licence, Master, autre

03

A RETENIR

ETAPE 1

INSCRIPTION AVANT LE 16 OCTOBRE 2026

- **Pour les L1-LAS : inscription via PARCOURSUP**
- **Pour les L2-LAS et L3-LAS**
 - pour UA et UCO : auprès de vos composantes
 - Pour LMU, CPGE : contactez la scolarité L-AS

QUI VOUS ENVERRA UN MAIL COMPRENANT UNE FICHE A COMPLETER

l-as@univ-angers.fr

ETAPE 2

**Uniquement pour les étudiants devant passer les
modules de l'accès santé**

Inscription administrative et inscription pédagogique
avec le choix de 5 ou 7 modules

JANVIER 2027

Réunion spécifique et mail explicatif courant janvier pour ces inscriptions

Examen écrit en présentiel
le samedi 03 AVRIL 2027

ETAPE 3

POUR TOUS

**FIN D'ÉVALUATION DU PROJET SANTE SUR
MOODLE**

09 AVRIL 2027

ETAPE 4

POUR TOUS

ETAPE DE PRIORISATION ET D'INSCRIPTIONS

AVRIL 2027

Réunion spécifique et mail explicatif courant avril

Vous pourrez prioriser de 1 à 5 filières de santé contingentées par ordre de préférence et devrez procéder à une inscription administrative et pédagogique obligatoire !

Démarches à faire dans les délais indiqués

ETAPE 5

Vous aurez VOS RESULTATS du 1er GROUPE d'épreuves:

CANDIDATER EN SANTE

FIN MAI 2027

ATTENTION une fois le dossier déposé,
vous aurez consommé 1 candidature en santé

Début juin 2027

Après avoir déposé votre candidature:

- Vous pouvez être admis directement dans une filière de santé contingentée
ou
- Vous pouvez être amenés à passer les épreuves de **GROUPE 2** : les oraux (MEM)
Une préparation aux oraux sera proposée

Les oraux seront en **juin 2027**

Vous serez convoqués sur **une demi-journée** durant cette semaine

VACCINATIONS

Obligation pour tous les étudiants voulant intégrer **Médecine, Maïeutique et Odontologie** de fournir une **fiche de vaccinations**.

Vous recevrez **fin octobre**, par mail, **la fiche** à compléter et à nous retourner avant le **28 février 2027** accompagnée de **la copie des pages de vaccinations de votre carnet de santé**

- A déposer ou envoyer par courrier postal **avant le 28 février 2027**
- **à l'accueil de la Faculté de Santé à Angers** (corbeille à cet effet)
 - **ou dans les scolarités L.AS au Mans et à Laval**

Les étudiants ex-PluriPASS ne sont pas concernés.

- ❑ Les stages d'initiations aux soins infirmiers **sont obligatoires** pour tous les étudiants admis en filières Maïeutique, Médecine et Odontologie durant **l'été 2027**
- ❑ Ils ne seront attribués qu'aux étudiants à jour de leurs vaccinations
- ❑ Tenue vestimentaire réglementaire à respecter lors du stage et application des principes de laïcité et de neutralité dans l'enceinte de l'établissement d'accueil (CHU et autres)



<https://www.univ-angers.fr/l-as>



MERCI



DIAPORAMA disponible sur MOODLE



ASSOCIATION ANGEVINE DU TUTORAT PASS-LAS | 2ATP

Présentation 2ATP

Rentrée 2026



RENDRE LA RÉUSSITE ACCESSIBLE À TOUS



La 2ATP



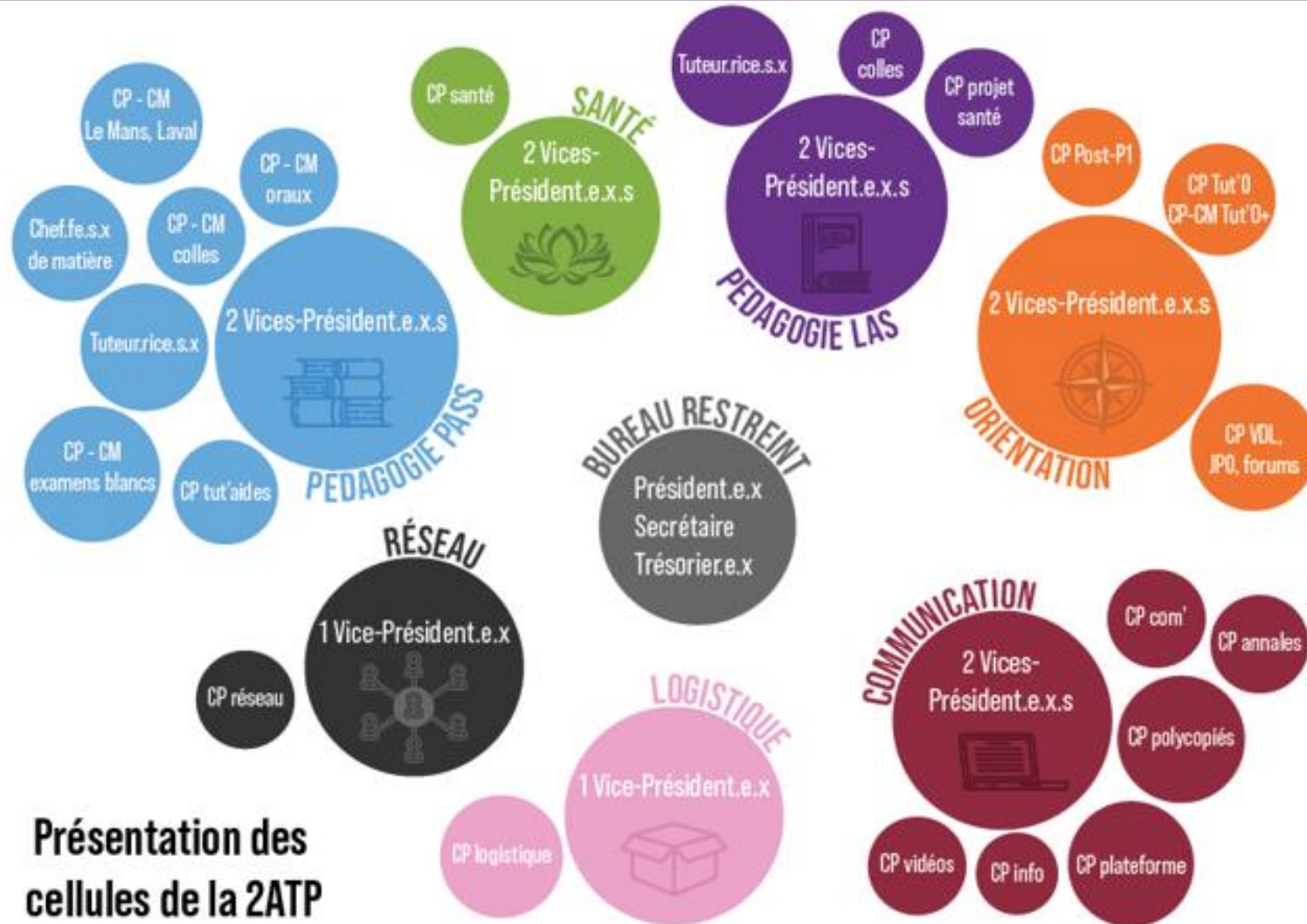
Association Angevine du Tutorat PASS-LAS

Plus de 120 bénévoles...



De toutes les filières MMOPK

Répartis dans plusieurs cellules



Présentation des
cellules de la 2ATP

La team LAS



Le tutorat



- ❖ Association à but non lucratif

- ❖ Agrément ministériel



- ❖ Lien privilégié avec les professeurs et la scolarité de l'Université d'Angers

Ses valeurs



- ❖ Rendre la réussite accessible à tous
- ❖ L'égalité des chances
- ❖ Accompagnement par les pairs
- ❖ Ecoute des étudiant(e)s



Nos actions



On rentre dans le vif du sujet ✎

Pédagogie LAS

- ❖ Méthodologie (mini-forum)
- ❖ Polycopiés :
 - ❖ Relus par les professeurs
 - ❖ En PDF sur le site du tutorat et ✨ IMPRIMÉS ✨ en couleurs
- ❖ Fiches témoignages sur les licences
- ❖ Colles et séances interactives
- ❖ Annales corrigées par les tuteurs

BIOLOGIE MOLÉCULAIRE ET BIO-INFORMATIQUE

CHAPITRE N°1 : STRUCTURE ET PROPRIÉTÉS DES NUCLÉOTIDES

I. PROPRIÉTÉS DES NUCLÉOTIDES

A) Introduction

La **biologie moléculaire** est la science consacrée à l'étude des molécules porteuses d'informations et à la transmission de cette dernière.

L'information contenue dans la molécule d'**ADN** est transcrite dans une molécule nommée **ARN** puis sera traduite en langage protéique. Les fonctions et structures cellulaires dépendent toutes plus ou moins des protéines. Elles sont donc indirectement soumises à l'information contenue dans l'ADN.

B) ADN et ARN

Les **acides nucléiques**, l'**ADN** (acide **désoxyribonucléique**) et l'**ARN** (acide **ribonucléique**), sont des macromolécules porteuses de l'**information génétique**. La structure de chaque protéine est le produit d'une information programmée dans l'ADN (idem pour chaque constituant ou fonction cellulaire).

L'ARN comprend entre autres l'ARNm (messenger), l'ARNr (ribosomique) servant à la traduction, l'ARNt (transfert) ainsi que d'autres ARN.

Les acides nucléiques sont des polymères composés d'unités monomériques, les **nucléotides**. Les nucléotides sont aussi des composés « riches en énergie » (ATP, GTP) utilisés dans les réactions métaboliques. Ils servent également de molécules de signalisation cellulaire (AMPc) et sont des constituants structuraux de coenzymes.

C) Structure des nucléotides

Un nucléoside est composé d'une base azotée liée à un pentose. Ces composants sont liés par des **liaisons covalentes**.

Un **nucléotide** comporte 3 composants caractéristiques :





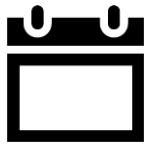
Impression des polycopiés L-AS

-> La billetterie vous sera envoyée par mail

Méthodologie

-> NOUVEAU PROJET

1. Forum



22/09 à Angers et retransmis aux antennes . Dans les salle G101 et G102 fac de Santé

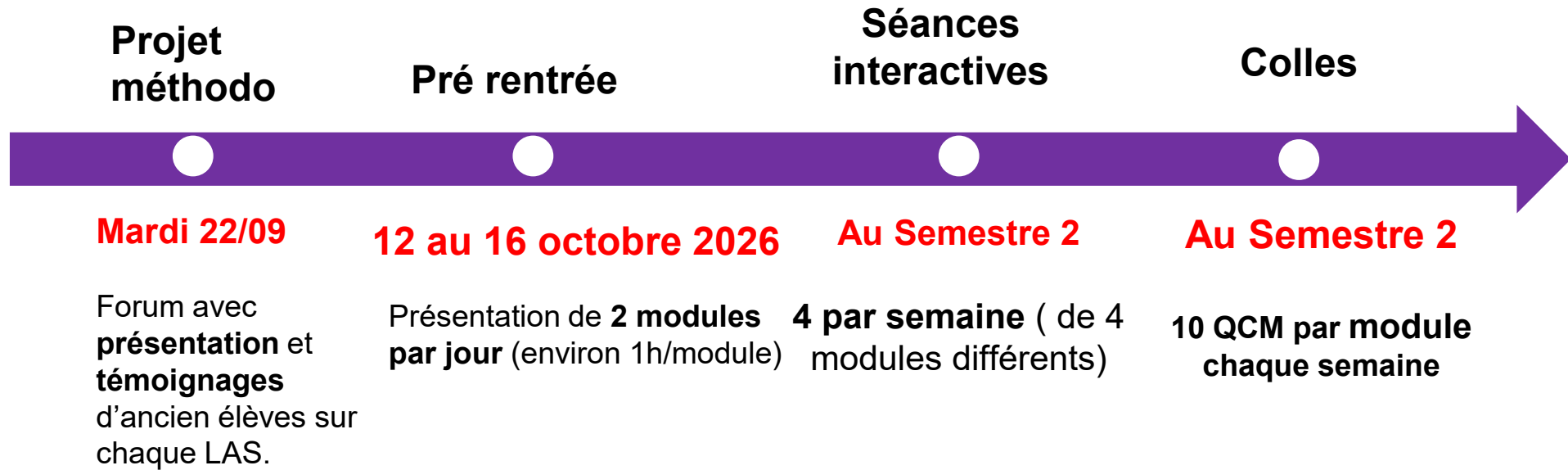
-> Témoignages d'anciens étudiants en LAS 1, 2 et 3



2. Témoignages écrits sur le site du tutorat

3. Fiches méthodologiques sur le site du tutorat

Pédagogie



Pédagogie



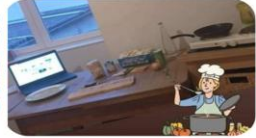
La cellule santé

Actions variées :

- Parrainage
- Activités de cohésion
- Permanences de discussion
- Séances d'activités physiques/relaxations



ACTIONS PONCTUELLES

Hotline			Sport
Cuisine		CONFÉRENCE DE RENTRÉE MERCREDI 2 SEPTEMBRE 15H-16H30 Des clés pour mieux vivre votre première année illustrées par des témoignages d'étudiants ! Contact : sante@asso2atp.fr	
Sensibilisation			Conseils et témoignages

La cellule santé

LES NEWSLETTERS ET STORIES



Sur facebook
et instagram

NOS RÉSEAUX



Instagram : **sante.2atp**

Facebook : **Et ta santé tu y as pensé ?**

sante@asso2atp.fr

LES MAILS



PARRAINAGE



LE PARRAINAGE

En présentiel
ou par téléphone



LES PERMANENCES

OREO



orientation@asso2atp.fr

- ❖ Témoignages sur l'orientation et la réorientation
- ❖ Accompagnement dans l'orientation vers les filières MMOPK
- ❖ Accompagnement dans la réorientation en dehors des filières MMOPK

Quel prix ?



9€ pour les non
boursiers

5€ pour les
boursiers

Nos réseaux



tutolas2atp *compte spécialisé LAS*

tutpasslas.2atp *compte général PASS-LAS*



las@asso2atp.fr *Adresse pour toutes les questions LAS*

tutorat@asso2atp.fr *Adresse pour les questions générales*



asso2atp.fr *Le site du tutorat : le contenu et les inscriptions*

QR Code



QR Code pour
l'adhésion



QR Code pour **les**
polycopiés



QR Code pour **le**
forum méthodologie



Merci pour
votre
attention !



RENDRE LA RÉUSSITE ACCESSIBLE À TOUS